



Dette publique

De la fluctuation de la charge d'intérêt

Pourquoi son potentiel de baisse reste important



© Freepik - rawpixel.com



Mécomptes publics, François Ecalle

En 2018, les intérêts payés par les administrations publiques (État, collectivités locales, sécurité sociale et établissements publics du secteur non marchand) se sont élevés à 40 Mds€ pour une dette consolidée estimée à 2 259 Mds€ à la fin de 2017, soit un “taux apparent” de 1,8 % qui est nettement supérieur au taux des emprunts de l’État pendant l’année 2018 (déjà négatifs pour des maturités de plusieurs années).

En effet, l’impact d’une baisse des taux d’intérêt des nouveaux emprunts sur la charge d’intérêt des administrations publiques est très progressif. Plus précisément, il est

immédiat sur la charge d'intérêts de la dette à court terme et sur celle de la dette qui couvre le déficit de l'année en cours, mais le taux des dettes à long terme émises dans le passé, et donc le taux apparent, n'est modifié que progressivement au fur et à mesure de leur renouvellement (en France, l'État rembourse ses dettes en réempruntant le même montant). Or la durée de vie moyenne de la dette négociable de l'État est de 8,0 ans et certains emprunts ont des échéances à 50 ans.

■ "Le taux apparent de la dette publique suit les taux de marché mais avec une grande inertie"

Les administrations publiques ont donc payé en 2018 des intérêts sur des emprunts contractés il y a plusieurs années à des taux bien plus élevés qu'aujourd'hui. Le taux apparent de la dette publique suit les taux de marché mais avec une grande inertie. S'il diminue quasi continûment depuis la création de la zone euro (il était de 5,1 % en 2000 et de 3,1 % en 2010), son potentiel de baisse est encore très important.

En effet, si la BCE ne relève pas ses taux et si donc les taux de marché ne remontent pas, ce taux d'intérêt apparent va tendre vers zéro, voire un taux négatif. Même si la dette continue à augmenter en euros, la charge d'intérêts va ainsi continuer à baisser en euros. Cette charge était de 55 Mds€ en 2012 et elle est revenue à 40 Mds€ en 2018, alors que la dette publique a augmenté de 450 Mds €. Le gouvernement prévoit de nouvelles économies en 2019 et 2020 et ce mouvement n'est pas fini.

L'impact a contrario d'une remontée des taux

Une remontée des taux de marché majorerait certes progressivement la charge d'intérêt : de 5 Mds€ la deuxième année, de 11 Mds€ la cinquième et de 19 Mds€ la dixième pour une hausse de 100 points de base des taux de marché à toutes les échéances. Il s'agit toutefois d'une hausse de la charge d'intérêts par rapport à un scénario de référence à politique monétaire inchangée où elle continue à baisser.

La charge d'intérêt va donc probablement continuer à baisser pendant plusieurs années, mais elle finira par remonter et aucun économiste ne peut exclure que le taux apparent de la dette publique redevienne un jour supérieur au taux de croissance du PIB en valeur. Ce jour-là, pour stabiliser la dette et la charge d'intérêt, il faudra dégager un excédent primaire (hors charge d'intérêts) d'autant plus important que la dette sera elle-même importante. Si nous la laissons dériver, les générations futures risquent d'hériter d'un lourd fardeau.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalte.

A lire également

[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalte](#)

Publié le 19/09/2019

Catégories :

Economie / Affaires publiques / Mécomptes publics /